

BONSECOURS

MAGAZINE

TOUTE L'INFO DE VOTRE VILLE | JUIN 2024

Zoom sur le Budget 2024



Un budget
au service
des Bonauxiliens

Infos pratiques

Carte Nationale d'Identité et passeport

Où faire sa demande ?

Le lieu de la demande ne dépend pas de votre domicile. Vous devez vous rendre dans une mairie équipée d'une station d'enregistrement. Sur le Plateau Est, la commune équipée est celle du Mesnil-Esnard.

Comment prendre rendez-vous ?

Pour faciliter la démarche, les prises de rendez-vous se font en ligne via le site internet www.le-mesnil-esnard.fr.

Renseignements au 02 32 86 56 56

Le recensement citoyen

Tout citoyen français doit se faire recenser au titre du service national, entre le jour du 16ème anniversaire et avant la fin du troisième mois suivant celui-ci. Si les délais ont été dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique. L'attestation de recensement délivrée est nécessaire notamment pour l'inscription aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique, ainsi qu'à toute préparation à l'examen du permis de conduire.

Où s'adresser ? À la Mairie du domicile.

Rappel : Les encombrants

Il est important de respecter les jours de ramassage des encombrants en les sortant uniquement la veille de cette collecte. Cette pratique contribue à maintenir la propreté de notre environnement et à éviter les désagréments visuels et logistiques. En agissant de manière responsable en ne déposant les encombrants que le jour prévu, nous favorisons une gestion plus efficace des déchets et préservons la qualité de notre cadre de vie.

Édito		p. 3
Retour sur image		p. 4-7
Actualités		p. 8-9
Le Zoom		p. 10-11
Portrait de Bonauxiliens		p. 12-13
Vie associative		p. 14
Jeunesse et école de musique		p. 15
Travaux cadre de vie		p. 16-17
Environnement		p. 18-19
Tribunes		p. 20

SUIVEZ-NOUS



Restez informés de nos dernières actualités en nous suivant sur Facebook

@bonsecours76240



Mairie, 56 route de Paris - BP11

02 32 86 52 00

www.mairie-bonsecours.fr

Accueil du public

Du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Le samedi de 10h à 12h

(Hors vacances scolaires)

Édito du Maire



IL N'Y A PAS DE RECETTE MIRACLE !

Le Conseil Municipal a adopté le budget 2024.

Conformément aux engagements pris avec la majorité municipale, 5 grandes priorités se dégagent de ce budget :

- La stabilité des taux communaux des impôts... contrairement à beaucoup d'autres communes !!! Depuis mon élection en 2008, ces taux n'ont jamais été augmentés et l'on ne peut que s'en réjouir collectivement.
- La maîtrise de nos dépenses de fonctionnement malgré un contexte inflationniste qui malheureusement frappe durement tout le monde, qu'il s'agisse des collectivités, des particuliers ou des entreprises.
- Des investissements importants pour à la fois entretenir notre patrimoine existant et inscrire Bonsecours dans l'avenir
- L'entretien de notre cadre de vie agréable
- La conduite de politiques publiques municipales pour être au service de la solidarité et favoriser le lien social autour des associations, de la jeunesse et des Aînés.

L'équipe municipale est donc au travail pour servir notre Commune. Un travail difficile, car il n'y a pas de recette miracle !

- Il n'y a pas de recette miracle et pour réussir il faut sans cesse respecter la ligne que j'ai fixée depuis 2008, à savoir : "*travailler avec sérieux et rigueur, être pragmatique et réaliste, ne pas dépenser l'argent que l'on n'a pas*".
- Il n'y a pas de recette miracle et pour réussir il faut savoir rester raisonnable et ne conduire que des projets finançables. Ce n'est ni aux habitants de devoir payer toujours plus d'impôts ni à la commune d'emprunter toujours davantage. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle lorsque l'opposition municipale me reproche de ne pas assez dépenser pour ceci ou cela, je leur demande toujours de me dire comment ils pensent financer. Mais je n'ai bien sûr jamais de réponse !!!

À Bonsecours, avec la majorité municipale nous travaillons dans le respect de l'intérêt général et de l'argent public. Nos finances sont saines et bien tenues et vous pouvez avoir l'assurance que votre Commune est bien gérée.

À n'en pas douter, cette bonne gestion contribue largement au « *Bien vivre à Bonsecours* ».

Ce « *Bien vivre à Bonsecours* », sachons le reconnaître, sachons l'apprécier et soyez assurés de pouvoir compter sur moi et sur mon équipe municipale pour maintenir ce cap et poursuivre dans cette voie.

Laurent GRELAUD
Votre Maire



Journal Municipal de la Ville de Bonsecours

Directeur de la publication :
Laurent GRELAUD

Rédaction :
Service communication

Conception:
Juliette THOMAS

Photographies et illustrations :

- Services Municipaux
- Adobe Stock

Impression :
Imprimerie Planète Graphique

Retour sur image

La Robic

Randonnée cyclotouriste en hommage au champion



Marché de Noël

52 stands ont investi le Casino cette année.



Téléthon

Cette année, nous avons récolté 9 874.50€. Bravo !



Exposition de Peinture

Exposition du peintre Emmanuel LEMARDELÉ



Armistice

Hommage à tous les "Morts pour la France"



Repas des Aînés

400 Aînés autour d'un repas chaleureux



Colis de Noël

Un colis gourmand remis aux Aînés



Concert de Noël de l'École Municipale de Musique

La Basilique en fête



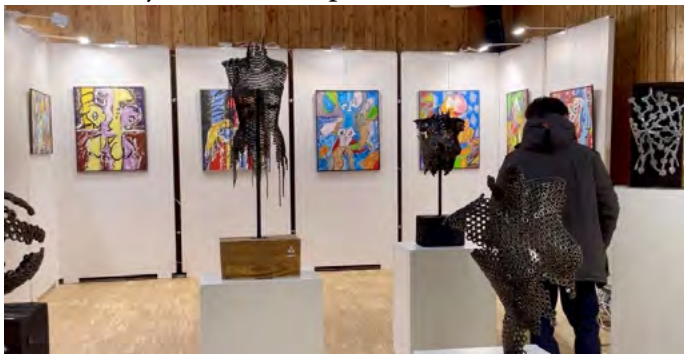
Voeux du Maire

Bilan et projets



Les 15èmes Hivernales

"L'Art d'Aujourd'hui" s'expose au Casino.



Concert des familles

Moment convivial et musical en famille



Saint-Patrick

Plus de 200 personnes sous les airs irlandais



Petit-déjeuner littéraire (ASCB)

Découverte d'une sélection d'ouvrages récemment parus



Salon des Vins Bio

Du bon vin et de la bonne humeur



Concert de Jazz

"2 Wise Men rencontrant 2 Blind Mice" à Bonsecours



Retour sur images

Marché Artisanal

Une multitude de créations



Cérémonie du 8 mai

Se souvenir pour l'avenir



Casino des Peintres

Toujours plus de talents



Concert de musiques actuelles

Les jeunes élèves de l'École Municipale de Musique enchantent le public.



Thé dansant

Les passionnés sur la piste



Concert caritatif

Concert en faveur de l'association Mada'care



24h VTT (7ème édition)

Du courage, de la sueur et des exploits !



La foule aux "Foulées"



Les "Foulées de Bonsecours" ont encore une fois illuminé la Ville cette année. L'édition 2024 a rassemblé près de 1000 participants pour une journée mémorable de sport, de convivialité et de partage...sous le soleil.





Bonsecours au goût du jour

Nouveau site Internet

La Mairie de Bonsecours a lancé son nouveau site Internet en février 2024. Un site Internet relooké pour offrir une plateforme en ligne plus intuitive, interactive et accessible à tous.

Sa présentation plus colorée, plus dynamique, vous permettra de retrouver toutes les actualités en simplicité. Le site arbore un design plus moderne et convivial, facilitant la navigation pour les visiteurs. Retrouvez toutes les informations pratiques à portée de clic !

Nouveau panneau lumineux

Un tout nouveau panneau lumineux d'informations, en lieu et place de l'ancien qui datait de plus de 10 ans, a également été installé ! Un nouveau support plus moderne et plus fonctionnel pour une information diffusée de manière plus fluide, plus vivante et plus agréable. Vous n'avez donc plus d'excuses pour passer à côté de toutes les annonces importantes de la vie de votre commune. Avec les autres supports, Facebook et le site Internet entièrement refondu, ce nouveau panneau est une étape supplémentaire dans l'enrichissement de l'information à la population.



Fête de la Saint-Jean

La Ville de Bonsecours vous convie à une soirée joyeuse et chaleureuse le vendredi 28 juin prochain pour célébrer la traditionnelle fête de la Saint-Jean. Au programme de cette belle soirée : stands d'animations, concert en plein air et feu d'artifice !

Animée par un orchestre dynamique, la soirée promet d'être haute en couleurs et en musique.

Démarches administratives

La Municipalité vous aide

Vous rencontrez des difficultés pour remplir des formulaires administratifs, rédiger un courrier, échanger par Internet avec des administrations ? La Municipalité apporte son aide aux habitants qui rencontreraient des difficultés dans leurs démarches. Les permanences se tiennent sur rendez-vous à la Mairie.

Pour prendre rendez-vous, contactez l'accueil de la Mairie au 02 32 86 52 00.

Piûre de rappel !

Gare aux frelons asiatiques

Pour lutter efficacement contre la destruction des nids, la Commune de Bonsecours vous rappelle qu'elle prend en charge le coût de l'intervention pour la destruction des nids de frelons asiatiques implantés sur le territoire.

Vous suspectez la présence d'un nid ?

> **Contactez immédiatement la Mairie de Bonsecours au 02 32 86 52 15**

> **Ou appelez la plateforme de lutte contre le frelon asiatique au 02 77 64 57 76**

S'absenter de son domicile

L'esprit serein !

Si vous vous absentez pour une période prolongée, les services de Police Municipale peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Les policiers municipaux veillent sur les logements en s'assurant notamment que les portes et les fenêtres sont bien fermées et ne présentent pas de trace d'effraction.

Comment en bénéficier ?

Il vous suffit de remplir le formulaire d'inscription en ligne sur le site Internet de la Ville ou de vous manifester auprès de la Police Municipale.

Contact : 02 32 86 52 14

CENTRE-VILLE : une nouvelle résidence

Contrairement à certaines autres communes, l'urbanisme n'est pas anarchique à Bonsecours et les constructions ne poussent pas comme des champignons un peu partout, comme c'est malheureusement le cas dans certaines autres communes.

Pour autant, la responsabilité d'un Maire est de pouvoir offrir aux concitoyens des possibilités nouvelles de logements tout en préservant l'harmonie du cadre de vie.

Depuis l'élection de Laurent GRELAUD en 2008 aux fonctions de Maire, seulement 6 permis de construire ont été délivrés pour la construction de résidences collectives :

- Route de Paris en centre-ville face à la cour de l'école JM de HEREDIA.
- Route de Paris avant le carrefour du super U
- Square Jacques TOUTAIN
- à l'intersection rue Léon DEVAUX/Plateau des Aigles près du Casino
- place SAINT-EXUPÉRY à l'emplacement de l'ancienne salle des fêtes
- Rue J. MORIN à l'emplacement de l'ancienne école Notre-Dame.

Bientôt c'est une 7ème résidence qui sortira de terre là où pour le moment il y a les bâtiments désaffectés de la Police Nationale. Des bâtiments qui pendant très longtemps ont été sources de nuisances pour les riverains car ils abritaient de nombreux chiens qui, malheureusement mais inévitablement, aboyaient très souvent de jour comme de nuit. Une situation qui exaspérait les riverains mécontents et qui avait conduit le Maire à saisir le Préfet et le Ministre de l'intérieur pour obtenir le déménagement de ce chenil.

Aujourd'hui ces nuisances sont derrière nous (le chenil est installé à OISSEL depuis maintenant plusieurs années) et prochainement en lieu et place de ces bâtiments désaffectés sera construite une résidence de 26 appartements avec au rez-de-chaussée un pôle médical généraliste pouvant accueillir 4 praticiens.

Résidence *Saint Exupéry*

Bientôt ici,

26 Appartements
du T2 au T4

1 Pôle médical
généraliste

02 35 37 64 04
WWW.GUEUDRY.FR

SANTÉ : deux nouveaux cabinets médicaux à Bonsecours

À l'heure où l'on parle malheureusement des déserts médicaux, les communes cherchent des solutions pour retenir ou accueillir les médecins.

C'est ce qu'a fait la Mairie en s'engageant pour la création de deux nouveaux pôles médicaux et en délivrant les permis de construire.

- un premier, route de Paris face à la place St-EXUPÉRY pour 7 praticiens
- un second au RDC de la future résidence qui va se construire à la place de l'ancien commissariat/chenil de la Police Nationale. Un nouveau cabinet qui pourra accueillir 4 praticiens.

Deux nouveaux projets pour offrir à notre Commune des cabinets médicaux neufs, fonctionnels, en plein centre ville et donc attractif.



ÉNERGIE : face aux coûts quelles solutions ?

Comme toutes les communes, toutes les entreprises, tous les particuliers, la Ville de Bonsecours est confrontée à l'envolée des coûts de l'énergie. Personne n'y échappe et tout le monde cherche des solutions.

Face à cette situation, des décisions ont déjà été prises, comme par exemple le passage progressif en LED de l'ensemble de l'éclairage des bâtiments et équipements municipaux.

Mais la Ville de Bonsecours s'est aussi engagée dans une démarche de diagnostic énergétique de ses principaux bâtiments afin d'étudier des pistes d'économies.

Une réflexion conduite à partir :

- des consommations comparatives avec la répartition par bâtiments
- des coûts par bâtiments avec l'identification de points de vigilance
- de l'état global de chacun des bâtiments au regard des éléments entrant en compte dans la consommation énergétique (toitures, murs, fenêtres, planchers, système de distribution, de régulation, de ventilation, mode d'éclairage).
- des scénarios de travaux avec des priorités pour chaque bâtiment et chaque élément constitutif (ex : toiture, mur, fenêtres éclairage ...)

Une réflexion indispensable pour aider à surmonter les difficultés.



"Le budget 2024 qui vous est présenté s'inscrit dans un environnement difficile du fait de l'inflation, de la hausse des dépenses d'énergie et des revalorisations gouvernementales successives en matière de masse salariale. Malgré ce contexte, et contrairement à beaucoup d'autres collectivités, Bonsecours parvient à boucler son budget. Cela grâce à :

- une maîtrise de nos dépenses de fonctionnement qui nous permet de conserver des marges de manœuvre tout en maintenant un haut niveau de service à la population. En témoigne l'accueil au centre de loisirs, les services périscolaires, la politique en faveur des Aînés, l'entretien de notre cadre de vie, le soutien fort et affirmé au monde associatif...
- des investissements utiles mais raisonnables, en application de notre adage : « *on ne dépense pas l'argent que l'on n'a pas* ». Utiles car nous investissons de manière vertueuse pour répondre aux besoins. Manière vertueuse car, d'une part, ce sont des investissements pour entretenir notre patrimoine, et un patrimoine entretenu c'est un patrimoine qui dure, qu'il s'agisse des écoles, de la crèche mais aussi au casino qui malgré sa date de construction relativement récente exige de gros travaux d'entretien réguliers. Vertueuse aussi avec le relamping à l'échelle de la commune pour réduire nos factures de consommation.

Autrement dit, en matière d'investissements pas de dépenses somptuaires ou déraisonnables mais des dépenses utiles et nécessaires avec des coûts maîtrisés.

C'est le sérieux de cette gestion qui nous permet d'affronter les difficultés, d'asseoir une certaine solidité financière et au final de pouvoir maintenir notre cap budgétaire c'est-à-dire pas d'augmentation de la fiscalité locale, une maîtrise de la dette avec des emprunts mesurés et une capacité de désendettement satisfaisante.

Voilà le cadre et l'esprit dans lesquels s'inscrit le budget 2024. Un budget dans le droit fil des précédents car :

- Il permet pour la 17ème année consécutive de ne pas augmenter les taux communaux des impôts locaux.
- Il maîtrise la dette.
- Il fixe des investissements prioritaires pour l'avenir.
- Il s'assure du respect de nos équilibres financiers.
- Il donne à la collectivité les moyens d'agir au service de la population.
- Il soutient activement et efficacement les associations.

Les grandes orientations

Soutenir les associations

Comme chaque année, la Commune de Bonsecours apporte un soutien financier sans faille aux associations car elles contribuent au dynamisme de la vie locale et au renforcement du lien social.

Maintenir une gestion rigoureuse

Le budget 2024 s'inscrit, comme les précédents, dans une exigence de bonne gestion. Il consolide ainsi les efforts réalisés depuis maintenant 16 ans. À cet égard la maîtrise de la masse salariale depuis 2008 en est la meilleure illustration.

Placer l'éducation et la jeunesse au cœur de l'action

Depuis 2008, la Commune n'a jamais cessé d'engager des montants importants pour l'éducation et la jeunesse, qu'il s'agisse des écoles, du centre de loisirs, de la crèche...

Conforter la qualité du cadre de vie

La volonté de la Municipalité est d'accompagner le développement de la Commune en la rendant toujours plus attractive et dynamique grâce à un cadre de vie agréable et à un haut niveau de services pour répondre aux besoins et aux attentes des citoyens.

Ne pas augmenter les taux communaux des impôts locaux

Pour la 17e année consécutive les impôts locaux ne vont pas augmenter et ce malgré, notamment, un contexte difficile.

Avoir un haut niveau de solidarité

Offensive et soutenue, la solidarité envers les plus démunis et les Aînés demeure une exigence forte : services d'aide et maintien à domicile, soutien aux personnes en difficulté, moments de convivialité...

Investir pour l'avenir

Le budget 2024 est, en matière d'investissements, un budget équilibré car il porte sur des projets raisonnables, finançables et nécessaires.

LES PRINCIPALES DÉPENSES

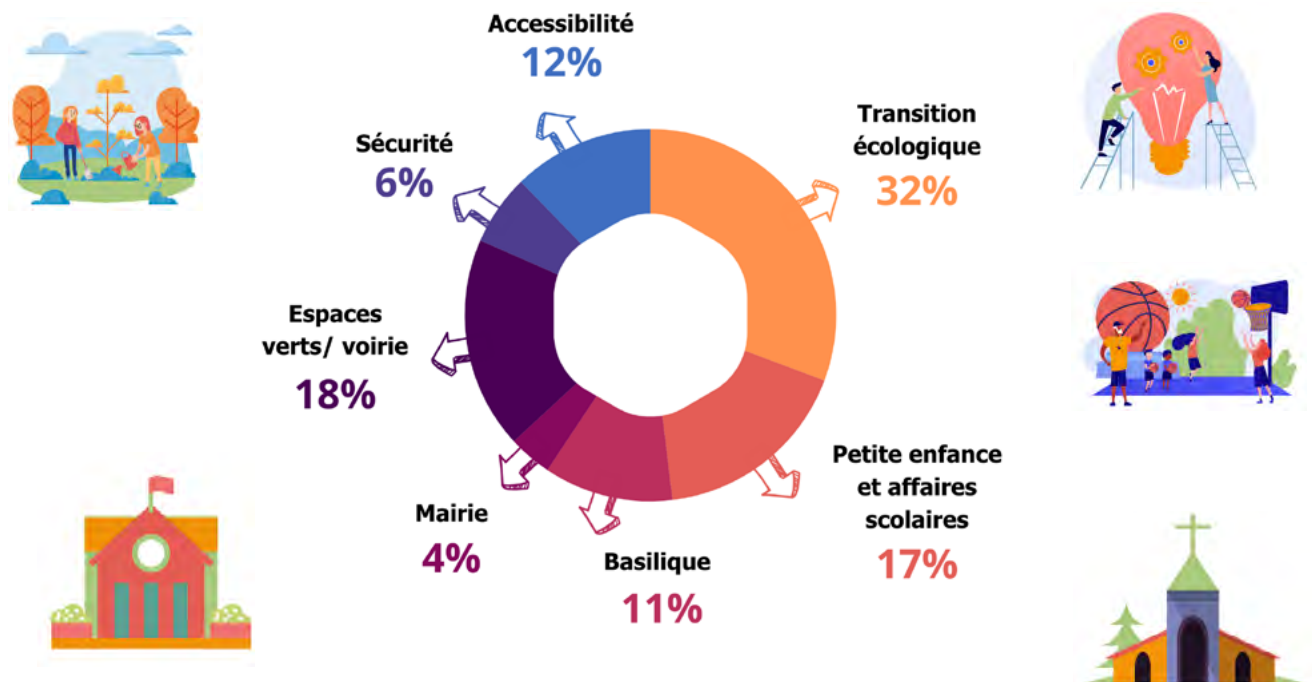
En investissement

- ⇒ Dernière tranche Travaux d'accessibilité : 180.000€
- ⇒ Relamping des bâtiments : 300.000€
- ⇒ Travaux Basilique : 150.000€
- ⇒ Études pour nouvelles salles et diagnostic des anciennes : 120.000€
- ⇒ Entretien bâtiments scolaires + crèche : 242.000€
- ⇒ Projet végétalisation cour JM de Heredia : 100.000€
- ⇒ Travaux entretien/sécurité façade mairie : 100.000€
- ⇒ Changement des vestiaires au stade du Bol D'Air : 150.000€
- ⇒ Services techniques/entretien domaine public/espaces verts : 260.000€
- ⇒ Dépenses informatiques : 34.000€
- ⇒ Réfection bâtiment jardins familiaux : 83.000€

En fonctionnement

- ⇒ Une masse globale de 6.8 millions €
- ⇒ Une masse salariale de 3 550 millions €
- ⇒ Des charges financières de 99.000€ (*pour mémoire en 2008 elles étaient de 250.000€*)
- ⇒ Si nous regardons notre dette dans sa globalité, nous sommes à un ratio de seulement 712€/habitant contre 780 au niveau national.
- ⇒ Des dépenses à caractère général de 2 millions d'€ (*eau, énergie, maintenance, cantine scolaire, etc*)
- ⇒ Des charges de gestion courante de 500.000€
- ⇒ Une attribution de compensation à la Métropole de 670.000€

La répartition du budget par politiques publiques



IMPÔTS LOCAUX : L'opposition Municipale refuse de voter "POUR" la non-augmentation !

Tous les ans, à chaque présentation du budget en conseil municipal, le Maire soumet au vote des élus la délibération qui fixe les taux communaux des impôts locaux. Depuis 2008, date de sa première élection, ces taux n'ont jamais augmenté. C'était une promesse électorale et cette promesse a toujours été respectée par la majorité municipale. Malheureusement, cette année encore l'opposition municipale a refusé de voter POUR cette délibération qui prévoyait pourtant la non-augmentation.

C'est regrettable.

Regrettable, car s'il y a un sujet dont on devrait tous se réjouir c'est bien celui-là. Quand on voit en effet les augmentations dans beaucoup d'autres communes, pourquoi bouder son plaisir d'être à Bonsecours. Et bien plutôt que cela, l'opposition municipale préfère s'opposer par principe et en plus sans argument puisque lors du vote de la délibération elle n'a donné aucune explication justifiant ce refus de voter en faveur de la non-augmentation des impôts.

Portrait de Monsieur et Madame LABERGÈRE

Claude et Claudine LABERGÈRE se sont dévoués aux archives municipales de Bonsecours pendant de nombreuses années. Installés dans la ville en 1959, ils y résident depuis 65 ans. À l'âge respectif de 87 et 90 ans, ils envisagent aujourd'hui de prendre leur retraite en tant qu'archivistes. Claudine LABERGÈRE a enseigné à l'école José Maria de HEREDIA et à la Ferme du Plan, contribuant ainsi à l'éducation de plusieurs générations de Bonauxiliens. Claude LABERGÈRE, de son côté, a travaillé dans le domaine de la petite mécanique industrielle. Ils ont gentiment accepté de partager un moment avec nous pour revenir sur leur parcours. Franck ADAM, premier Adjoint au Maire, leur a posé quelques questions.



Franck ADAM : Quels sont les monuments de Bonsecours auxquels vous êtes particulièrement attachés ?

M&Mme LABERGÈRE : Le premier Casino occupe une place spéciale dans notre cœur. Il était empreint d'une ambiance conviviale et chaleureuse, avec des kermesses organisées. Regretté par ceux qui l'ont connu, il a été construit en 1892 et inauguré en 1893 après la mise en place du funiculaire, permettant l'accès à notre magnifique Plateau des Aigles. Malheureusement, il a été délibérément incendié en 2003. Un autre monument qui nous tient à cœur est celui dédié à Jeanne d'Arc. Nous lui avons érigé un beau monument en son honneur.

Franck ADAM : Vous êtes très attachés au patrimoine de Bonsecours, comme en témoigne votre collection d'objets et de documents au fil des années. Comment est née cette passion ?

M&Mme LABERGÈRE : Tout a commencé avec notre collection de cartes postales, totalisant environ 400 pièces. Avec le temps, notre passion s'est étendue à la recherche d'autres objets. Nous parcourons les foires à la recherche d'articles liés à Bonsecours, comme les verres portant son nom, dont nous avons une grande variété.



Franck ADAM : Pourquoi trouve-t-on autant d'objets liés à la Ville de Bonsecours ?

M&Mme LABERGÈRE : Bonsecours était un lieu de pèlerinage fréquenté par de nombreuses personnes. Plusieurs maisons vendaient des souvenirs, notamment aux abords de la Basilique. La Commune abritait 18 cafés, des auberges champêtres, offrant une variété de choix pour tous les goûts et budgets. La présence de rois a attiré du monde, y compris des ingénieurs suisses qui ont développé le funiculaire pour faciliter l'accès à Bonsecours. Plus tard, Armand Requier a conçu le tramway, qui a cessé de fonctionner en 1953, remplacé par des autobus. Le chemin du tramway, préservé aujourd'hui, est devenu un lieu prisé des Bonauxiliens pour les promenades.

Franck ADAM : Vous consignez ainsi tous les événements du 20e siècle qui ont marqué Bonsecours, qu'il s'agisse de manifestations, de commémorations ou d'expositions. C'est un trésor de souvenirs, n'est-ce pas ? De plus, vous êtes à l'initiative de nombreuses expositions à Bonsecours, notamment celles autour de la Basilique et du monument Jeanne d'Arc. Et en parallèle, vous offrez votre temps bénévolement à la Mairie de Bonsecours chaque mardi matin.

M&Mme LABERGÈRE : Oui, nous sommes bénévoles à la Mairie depuis 1991. C'est Monsieur Aubert, l'ancien Maire, qui nous a entraînés dans cette aventure, donnant ainsi naissance à notre passion. Nous prenons en charge le classement des archives et effectuons des recherches en parallèle. Nous vérifions les nouvelles entrées, on numérote les boîtes d'archives, les installe, puis enregistrons les informations dans un répertoire. Nous possédons, par exemple, les registres des conseils municipaux depuis la Révolution.



Franck ADAM : Avez-vous ressenti un changement avec l'avènement de l'informatique ?

M&Mme LABERGÈRE : Oui, les tâches se sont considérablement allégées. Bien sûr, avec l'informatique, tout est stocké sur ordinateur, mais des dossiers continuent d'arriver, notamment en lien avec l'urbanisme. Nous archivons des dossiers sans savoir s'ils seront un jour consultés, mais certains sont précieux pour l'état civil. S'occuper des archives demande une grande rigueur. Nous sommes également sollicités pour effectuer des recherches, notamment par des personnes s'intéressant à la généalogie ou à l'histoire, posant des questions sur des lieux spécifiques, par exemple.



Franck ADAM : Profitons de votre présence pour poser quelques questions sur Bonsecours, car les Bonauxiliens ne connaissent peut-être pas tous les détails de leur commune. Qu'est-ce que la grenouille ?

M&Mme LABERGÈRE : Autrefois, une mare à côté du Casino servait de réserve d'eau pour équilibrer le funiculaire qui montait par inertie, sans moteur. Un bac d'eau était rempli dans la cabine du haut, entraînant la cabine du bas. Des pierres disposées au niveau de la mare représentaient la grenouille.

Franck ADAM : Et le Gros Léon, qu'est-ce que c'est ?

M&Mme LABERGÈRE : Il s'agit d'une imposante cloche de 7 tonnes installée en 1892 en l'honneur du Cardinal Thomas. Prévus pour la Basilique, son poids l'a empêchée d'y être placée. Elle trône ainsi aux abords du cimetière sur l'esplanade de la Basilique, sonnante chaque samedi et lundi.

Franck ADAM : Bonauxiliens depuis 65 ans, archivistes depuis près de 35 ans, vous incarnez Bonsecours. Son histoire comme son présent puisque vous assistez encore régulièrement à des manifestations municipales. Votre fille, Catherine, a également été élue au Conseil Municipal de 2001 à 2020 et adjointe à l'éducation de 2008 à 2020. Aujourd'hui, c'est tout Bonsecours qui vous dit "Merci Monsieur et Madame LABERGÈRE" !



ASCB Gym

La Halle des Sports de Bonsecours a eu l'honneur d'accueillir le 29 mars dernier le Championnat Interdépartemental de Gymnastique Rythmique. Un événement d'envergure qui a rassemblé pas moins de 26 ensembles et duos représentant les clubs de St-Saëns, Bourg-Achard, Elbeuf et Bonsecours. Devant un public nombreux et enthousiaste, les jeunes athlètes ont ébloui par leurs performances avec des chorégraphies et des enchaînements d'une grande qualité. La remise des médailles, effectuée par les élus locaux et les membres du comité directeur de l'ASCB, a été un moment chargé d'émotion, saluant le travail acharné et la détermination des participants tout en célébrant l'esprit de compétition et de camaraderie qui anime la communauté de la gymnastique rythmique.



ASCB Nihon Taï Jitsu

Début avril, la Halle des Sports de Bonsecours a vibré au rythme des combats et des démonstrations de l'Open de Rouen de Nihon Taï Jitsu. Cet événement annuel a réuni des participants de 6 à 17 ans venus pour rivaliser dans différentes catégories, offrant ainsi un spectacle captivant et varié. Parmi les diverses catégories de compétition, le Goshin Shobu, le Kata, le Randori et le combat Sumo.

L'Open de Rouen de Nihon Taï Jitsu est une véritable célébration de l'art martial japonais dans toute sa diversité et sa richesse, où chacun a pu trouver sa place et exprimer son potentiel dans un esprit de camaraderie et de respect.



ASCB Vidéo Globe-Trotters

En avril dernier l'ASCB Vidéo a offert une immersion saisissante dans la vie vietnamienne à travers la projection d'un film réalisé par Claudine Puel, responsable de la section. Un documentaire, fruit d'un voyage effectué en 2009 avec deux autres personnes et un guide devenu leur ami. Claudine Puel a exploré les richesses culturelles et les paysages enchanteurs du Vietnam. Le film retrace leur périple, offrant aux spectateurs un regard authentique sur la vie quotidienne des Vietnamiens. À la fin de la projection, une séance de questions-réponses a permis aux spectateurs de dialoguer directement avec la cinéaste. Cette rencontre enrichissante a été l'opportunité d'approfondir la compréhension du voyage et de partager des réflexions sur les thèmes abordés dans le film.



Conseil Municipal des Enfants



Le Conseil Municipal des Enfants regroupe des élèves de CM1 et CM2 des écoles JM de HEREDIA et Notre-Dame de NAZARETH. Ils sont élus par leurs pairs chaque année, avec un renouvellement de moitié tous les ans. Cette institution vise à donner la parole aux jeunes habitants de Bonsecours et à leur permettre de proposer des initiatives liées à la vie locale.

Depuis leur élection, plusieurs événements ont eu lieu : participation aux commémorations du 11 novembre et du 8 mai, visites aux seniors de la résidence Bellevue, participation au Marché de Noël et au téléthon, participation à la Galette des Aînés et participation à un atelier interactif axé sur l'écologie avec l'association Concept Helios Propulsion. Acteurs de la vie locale, ces enfants représentent leurs camarades et démontrent que les jeunes peuvent s'impliquer activement avec un grand intérêt et plein d'idées.

Jeunesse et école de musique



École Municipale de Musique

Bonsecours est une des rares communes du Plateau Est à avoir une école de musique sous statut municipal et non associatif. Les avantages sont nombreux pour l'école, qu'il s'agisse du statut des enseignants, des tarifs moins élevés pour les élèves ou encore des conditions matérielles pour la pratique musicale. La contrepartie pour la mairie, c'est bien sûr le coût que cela représente et qu'elle doit supporter. Mais c'est un choix politique pleinement assumé dans l'intérêt de notre commune.

Et en retour, Bonsecours bénéficie d'une école municipale vivante et dynamique qui offre au public de nombreux concerts, spectacles et représentations. En témoigne les événements organisés ces derniers mois :

- concert de Noël
- concert des vents
- concert des familles
- concert Poum Tchak (batterie)
- concert des guitares
- concert 1er cycle
- concert musiques actuelles
- concert de fin d'année
- concert des pianistes

De quoi se réjouir de l'engagement des enseignants et de l'implication des élèves.

